

**Homélie de Mgr Alix Verrier à la célébration d'ouverture du Jubilé des 75 ans de présence des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée en Haïti**  
(en l'église Saint Eugène de Mazenod, La Savane, Cayes)

**25 JANVIER 1943 - 25 JANVIER 2018**  
**75 ANS DE PRESENCE DES OMI EN HAITI**

Tu as fait pour nous tant de choses,  
Toi, Seigneur mon Dieu !  
Tant de projets et de merveilles !  
Non, tu n'as point d'égal.  
Je les dis, je les redis encore,  
Mais leur nombre est trop grand (Ps 40,6).

Eminence Cardinal Chibly LANGLOIS,  
Révérend Père Ellince MARTYR, Supérieur Provincial des OMI en Haïti  
Chers Pères et frères Oblats de la province d'Haïti  
Chers confrères Prêtres dans le sacerdoce ministériel  
Religieux, Religieuses  
Autorités Civils, Policières, Judiciaires  
Invités venus de partout  
Frères et Sœurs des autres confessions religieuses  
Peuple de Dieu, mes frères

L'événement qui, ce matin, nous réunit en ce 25 janvier 2018, est le Jubilé des 75 ans de présence des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée sur la terre haïtienne. Un Jubilé qui, par son importance, sera ponctué de plusieurs autres célébrations au cours de l'année 2018. Pour commencer, cette chaîne de célébrations va s'ouvrir, ce soir, par une ordination de 4 prêtres et de 3 diacres, ce qui met à l'évidence l'œuvre maîtresse des OMI dans l'Église d'Haïti : le recrutement sacerdotal.

Cette fête est d'importance surtout quand on pense à ce que cette Congrégation religieuse représente pour le diocèse des Cayes et aussi pour l'Église d'Haïti et même pour le pays tout entier au plan social. Il importe donc que cette solennité soit soulignée à l'encre forte et que les annales religieuses d'Haïti en fassent écho.

1943- 2018 : 75 ans depuis que les Oblats de Marie Immaculée œuvrent dans la vigne du Seigneur qui est en Haïti ; 75 ans de labeur sans relâche tant dans le domaine pastoral que dans le domaine social et de développement (responsabilité de paroisses, formation de catéchètes et de directeurs de chapelle, direction et de construction d'écoles, soins de santé rendus disponibles dans les populations les plus éloignées du pays, mise sur pied de coopératives pour améliorer la situation économique des plus pauvres, etc.).

C'est tout cela qui explique cette avalanche de gens venus de partout pour louer, magnifier, bénir le nom du Seigneur avec les Missionnaires Oblats De Marie Immaculée. À Dieu qui a rendu fécondes leurs actions, gloire et action de grâce !

Requis pour porter la Parole en cette circonstance, plus qu'honoré, je me sens traversé par un courant de sentiments difficiles à exprimer.

Je me revois au 5 novembre 1945, date où le juniorat Petit Séminaire St Jean l'Évangéliste de Mazenod, à Brouette, Camp-Perrin, accueillait ses 15 premières recrues. Premier Petit Séminaire en Haïti qui a valu à plusieurs haïtiens d'accéder au sacerdoce, dont votre serviteur.

Le père William Smarth, l'un des 15 premières recrues comme moi, écrit ceci dans son livre d'*Histoire de l'Église catholique en Haïti*, à la page 391 :

« Peu de temps après son arrivée en Haïti, Mgr Collignon, omi, n'aura pas peur de dévoiler que la première priorité de son épiscopat sera la formation du clergé autochtone et il s'y met de tout cœur. En 1945, il ouvre un collège secondaire, le juniorat St Jean l'Évangéliste sur l'habitation Brouette à Camp-Perrin pour la formation des futurs Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et pour les jeunes Haïtiens de son diocèse aspirant au sacerdoce. Pour Haïti, cet acte constitue une révolution missionnaire » (fin de citation).

En effet, le juniorat séminaire St Jean l'Évangéliste fut le **Premier et Vrai** Petit séminaire qu'Haïti a connu. Auparavant, il n'existait pour tout le pays d'Haïti qu'une école Apostolique, logée dans un réduit où Petits et Grands Séminaristes étaient entassés.

Comment ne pas nous réjouir, aujourd'hui, nous du groupe des 15 premières recrues de Mazenod avec les Oblats en ce jour de leur jubilé de 75 ans de présence et de labeur en Haïti ! Comment, avec eux de pas entonner le Magnificat, chant de reconnaissance au Seigneur. Avec la création du juniorat séminaire à Camp-Perrin s'ouvraient définitivement les portes au recrutement et à la formation sacerdotale du clergé haïtien. Cet acte allait faire tache d'huile. Mgr Cousineau l'imitera et plusieurs autres Petit Séminaires, dans la suite, verront le jour en Haïti... En cela l'Église D'Haïti ne peut ne pas être reconnaissante à la congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée et surtout à Mgr Collignon, omi, l'instigateur de ce mouvement.

« Bonum est diffusivum sui » (Le bien aimé à se répandre ». Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest du pays on proclame les bienfaits de la présence des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée sur la terre haïtienne. C'est à s'écrier comme le palmiste : « Tu as fait pour nous tant de choses, toi Seigneur, mon Dieu ! Tant de projets et de merveilles ! Non, Tu n'as point d'égal. Je les dis, je les redis encore, mais leur nombre est trop grand ! » (Ps 40,6)

1943 : une date que retient la mémoire des fidèles du diocèse des Cayes ! Pour la première fois, à l'encontre de la tradition, les fidèles du diocèse des Cayes voient un évêque qui n'est pas sorti du clergé breton d'Haïti, mais un évêque religieux Oblat et de surcroît américain. De quel augure est cela, se demandait alors tout un chacun ?

Dieu écrit droit sur des lignes courbes : cet événement était porteur d'un bon augure. Dieu va s'en servir pour doter le diocèse des Cayes de sa première congrégation religieuse cléricale, les Missionnaires Oblats de Marie Immaculée ! D'autres congrégations religieuses cléricales viendront après.

L'arrivée des Oblats de Marie Immaculée a été une bénédiction pour le diocèse. « La moisson est abondante, mais peu nombreux sont les ouvriers » (Mt 9,37 ; Lc 10,2). Cette parole du Christ semblait avoir été dite surtout pour le diocèse des Cayes qui, vers cette époque (1943), souffrait d'une terrible pénurie de prêtres. Sur la Côte Sud – devenue aujourd'hui la Côte Oblate – de Tiburon, la dernière pointe de la presqu'île du Sud jusqu'aux Cayes, on ne comptait que trois (3) prêtres pour huit (8) paroisses : le Père Syberil, Curé de Port-à-Piment, le Père Hamery, Curé de Port-Salut et le Père Baron, Curé de Torbeck. Tous ces trois prêtres avaient dépassé l'âge de la retraite et ils se trouvaient obligés de bourlinguer d'un bout à l'autre de la presqu'île pour desservir ces huit paroisses à dos de montures.

Le jeune évêque Collignon avait du pain sur la planche. Il frappe à la porte de sa Congrégation Oblate qui lui vient en aide. En 1943, un premier contingent de prêtres Oblats venus des Provinces des Etats-Unis et du Canada rentrent en Haïti et chaque année, dans la suite, en arrivaient d'autres. Ainsi a pu se combler le grand manque de prêtres dans le diocèse.

Pour que pareille chose ne se reproduise dans l'avenir, on doit réer en Haïti des lieux de formation pour des candidats haïtiens au sacerdoce, se dit Mgr Collignon. Il en parle à ses confrères Oblats. L'entente est faite entre Mgr Collignon et les Oblats pour l'ouverture d'un juniorat séminaire. Mais où placer ce centre de formation ?

Il semblait entendre dire pourtant par le Christ l'urgence d'une telle entreprise, comme le Christ l'avait dit à ses disciples qu'il envoyait en mission : « Pressez-vous, ne tardez pas en chemin. Ne prenez pas deux tuniques, ni argent de poche, ni sandale. (Mt 10, 10 ; Mc 6,9).

Deux événements providentiels surviendront qui feront précipiter les choses (Bondye pa janm bay pèn san sekou) : 1945 arrive, la SHADA (Société Haïtiano-Américaine pour un Développement Agricole) ferme ses portes et les Américains retournent dans leur pays. Leur grande propriété sise à Brouette, Camp-Perrin, qui logeait leurs bureaux devient vacante. Mgr Collignon, en tant qu'Américain, avait des rapports avec ceux qui partaient pour les États-Unis. C'est ainsi qu'il a pu faire l'acquisition de la propriété. La même année 1945, 17 jeunes font leur demande d'entrée au séminaire et au juniorat. Monseigneur achemine leur demande à l'Ecole Apostolique d'Haïti qui répond : « Il n'y a que deux (2) places disponibles ». Or, deux (2) de ces 17 candidats avaient déjà commencé leurs études secondaires ; les 15 autres venaient juste d'avoir leur Certificat d'études primaires. Le choix pour l'Ecole Apostolique, comme on peut le deviner, alla donc aux deux (2) plus avancés dans leurs études. Les 15 autres – dont votre serviteur – se sont vus refuser l'accès à la formation sacerdotale.

L'évêque Collignon était un homme de foi confiante et audacieuse : « nous ferons notre école de formation », se dit-il. Il gagne ses confrères Oblats à la cause et le 5 novembre 1945, sur la propriété de la SHADA, le juniorat Séminaire St Jean l'Évangéliste s'ouvrait avec trois (3) prêtres Oblats professeurs (les Pères Beaudouin, Langlais, René Moreau) et les 15 rescapés. On commença avec une seule classe, la Sixième secondaire et d'année en année on finit par avoir le cycle secondaire complet.

L'aventure tentée se révélera payante. Sur les 15, huit sont arrivés jusqu'à la prêtrise, et parmi ces 8, deux évêques !

Aujourd'hui, les prêtres formés par le juniorat Séminaire St Jean l'Évangéliste ne se comptent plus. Ils sont répartis dans presque tous les diocèses du pays. Plusieurs militent aussi en terre étrangère, rendant ainsi l'Eglise d'Haïti une Eglise missionnaire « ad extra ».

Si je mets un peu d'emphase à parler de l'œuvre vocationnelle des Oblats, c'est parce que c'est cette œuvre qu'ils ont priorisée et qui les rend méritants de l'Eglise d'Haïti ... Ils ont fait la confiance à la possibilité pour les jeunes haïtiens de devenir prêtres et n'ont pas été déçus. Les sept futurs ordonnés d'aujourd'hui, Ondy Lajoie et Adley Lajoie, Germéus Jean Louis et Loiseau Samedy pour la prêtrise, Liva Julien, Nélio Favard et Louis-Kendy Gaspard pour le diaconat, en sont des exemples bien vivants. Que mon témoignage sur l'histoire des Oblats vous serve d'exhortation, chers ordinands, pour un don toujours plus généreux et toujours renouvelé de vous-mêmes au service du Christ et de l'Église !

L'œuvre des Oblats – dont le clergé haïtien, à son tour, leur est reconnaissant – ne s'arrête pas seulement à la formation de prêtres et de religieux. L'œuvre des Oblats en Haïti est pluridimensionnelle : pastorale, spirituelle, sociale, développementale. Leur souci premier a été l'Homme..., l'homme à libérer de ses misères spirituelles, morales et temporelles ; l'homme à

mettre debout dans la dignité de personne, de chrétien et de fils de Dieu. La dernière consigne de leur fondateur St Eugène sur son lit de mort était toujours présente dans leur mémoire et dans leur cœur : « Entre vous, la charité ... la charité ... la charité, et au dehors le zèle pour le salut des âmes ».

« Envoyés pour évangéliser les pauvres, faites en sorte que les pauvres soient évangélisés », répétait le saint Fondateur à ses fils spirituels. Aussi les missions pauvres, difficiles sont-elles, en tout premier lieu, le chant d'action de l'Oblat de Marie Immaculée. L'on comprend alors pourquoi les Oblats du diocèse des Cayes ont préféré remettre la paroisse du Sacré-Cœur en faveur de celle la Savane. L'on comprend aussi pourquoi ils ont accepté de prendre la mission de l'Ile-à-Vache.

« Je suis venu apporter la vie, la vie en abondance », entendons-nous de la bouche du Maître (Jn 10,10). La vie depuis la terre et jusqu'au bonheur éternel ! Voilà notre mission, à nous tous, pasteurs, confiée par le Christ. Voilà la recommandation qui nous a été faite à Aparecida, il n'y a pas longtemps.

Tout en vous félicitant, chers Missionnaires Oblats de Marie Immaculée pour tout le travail accompli et que vous continuez d'accomplir dans le diocèse des Cayes et ailleurs dans le pays, je vous remercie, tant en mon nom qu'au nom de l'actuel pasteur du diocèse des Cayes, son Eminence le cardinal Chibly Langlois et au nom de toute l'Église d'Haïti pour votre charisme de formation de prêtres. Que Maman Marie Immaculée vous soutienne sans cesse et vous apprenne à faire toujours tout ce que son Fils Jésus vous dit de faire (Jn 2,7). Amen.